

# LE 17 FÉVRIER TOUS EN GRÈVE !

13 DÉCEMBRE 2021

**MOBILISATION DES SALARIÉS**  
=  
**UNE ENVELOPPE SUPPLÉMENTAIRE DE  
0,38 % MAIS FLÉCHÉE PAR  
L'EMPLOYEUR SANS CONCERTATION  
DONT 0,25 % DÉDIÉ AUX  
MESURES « BAS SALAIRES »**

18 JANVIER 2022

**Mobilisation des  
salariés**  
=  
**l'employeur CONTRAINT de  
retourner discuter avec le  
COMEX et le ministère**

**La mobilisation des salariés et l'unité syndicale,  
sur l'urgence et la nécessité d'augmenter la valeur du point,  
obligent l'employeur à négocier.**

Le gouvernement, pour faire face à la période inflationniste, annonce qu'une prime de 100 € sera versée aux salariés, indépendants, retraités, chômeurs, allocataires des minima sociaux, étudiants boursiers, **percevant moins de 2 000 € par mois.**

Le président du COMEX, lors de l'INC Retraite fin 2021, disait  
<< à la Sécu, les salariés ne sont pas touchés par l'inflation grâce aux mesures individuelles servies chaque année >>.

**C'est faux ! Dans la Sécurité Sociale, les salaires sont tellement dévalorisés  
que ce sont entre 55 % et 70 % des salariés qui ont perçu la « prime inflation » !**

**Et oui, les chiffres le démontrent :  
les agents de la Sécu font partie des 38 millions de Français  
considérés par le gouvernement, lui-même, comme « bas salaires »**

**Dans ce contexte, l'employeur doit obtenir du  
gouvernement, l'augmentation de la valeur du point !!!**

**C'est une question de volonté et de choix politique, social et humain !**

**Oui, gagner une augmentation collective est  
possible !**

**Il faut maintenir la pression !**

**Cela passe par la mobilisation de l'ensemble  
des salariés.**

